



## Pays

France (Savoie)

## Client

Conseil Général de la Savoie

## Date

2004-2009

## Montant des travaux

15 M€ HT

## Prestations de Sogreah

- ◆ Maîtrise d'œuvre complète des aménagements suivants :
  - Chemin lacustre en bordure du lac du Bourget (4,8 km), par engraissement de berges, et pilotis
  - Passerelle piétonne
  - Infrastructures liées à ce cheminement : parkings, requalification d'un hameau

## Groupement

Epure - Mandataire  
Sogreah - Co-traitant



## Contexte

L'opération de requalification des berges du lac du Bourget sur les Communes de Tresserve et du Viviers-du-lac a été lancée dans le cadre plus global du projet Grand Lac dont les motivations relèvent entre autres des préoccupations en terme de développement durable.

## Objectifs

- ◆ Améliorer la sécurité de la route, maintenir sa fonction et sa capacité en attendant l'aménagement du barreau routier Sud d'Aix-les-bains.
- ◆ Mettre en valeur le lac et ses berges par une approche paysagère forte.

- ◆ Valoriser la flore et la faune en restaurant les berges dégradées par les aménagements antérieurs.
- ◆ Lutter contre les pollutions chroniques et réduire les risques de pollutions accidentelles.
- ◆ Renforcer les accès au lac et favoriser l'usage d'autres modes de transports que la voiture particulière.
- ◆ Diversifier et maîtriser l'activité économique et touristique.

## Description des travaux

- ◆ Réalisation d'un chemin lacustre entre la RN et le Lac, soit sur berges existantes, soit sur engraissement de berges, soit sur pilotis, selon les séquences,

avec ses aménagements spécifiques (accès, aménagements paysagers, ...).

- ◆ Réalisation de pontons pour permettre la pratique de la pêche.
- ◆ Réalisation de 2 caps sur le Lac (Cap des Séselets et Cap des Poètes).
- ◆ Aménagement de parkings, notamment à Terre Nue et au Lido, y compris de leurs abords.
- ◆ Réalisation d'une passerelle piétonne à Terre Nue.
- ◆ Aménagement paysager du terre plein central et des giratoires de la RN 201.